



Chambre des Notaires de
la Cour d'Appel de
Caen

PROJECTION GÉANTE

« LES NOTAIRES VOUS EMBARQUENT
SUR LA PLANÈTE DROIT »



CAEN, JANVIER-FÉVRIER 2022

PROBLÉMATIQUE ET CONTEXTE



Avez-vous déjà croisé sur votre chemin un juriste dont le « dialecte » vous a semblé énigmatique ?

Ce jargon a peut-être même créé dans votre esprit un quiproquo par sa similitude avec le vocabulaire commun : *grosse... minute... notoriété...*

Damien GÉRARD, auteur et Guillaume BOITTIN, illustrateur, ont eu l'idée de jouer sur cette équivoque en éditant un lexique juridique décalé, magnifiquement illustré, intitulé « **Le Droit impertinent** ».

La Chambre des notaires a vu dans de cet ouvrage à la fois drôle et pédagogique, le moyen de communiquer auprès du grand public pour **désacraliser les formules juridiques** et les rendre compréhensibles.

D'emblée, la remise d'un ouvrage aux clients des offices a été écartée car elle est apparue beaucoup trop restrictive en termes de cible. De même, la création d'une exposition tirée de l'ouvrage a été jugée trop élitiste et inadaptée tant à la cible, qu'au contexte sanitaire.

A l'instar des villes qui recourent à des projections animées à l'occasion des fêtes de fin d'année, la Chambre des notaires a eu l'idée de proposer une exposition « hors les murs », visible par tous, sous la forme d'un mapping.

Après avoir sélectionné les illustrations les plus fortes de cet ouvrage, elle a confié à l'agence normande VIDELUM, le soin de réaliser une projection animée géante sur sa façade, idéalement située au cœur du quartier historique de Caen.

Pendant deux semaines, chaque soir, à la nuit tombée, l'immeuble de la Chambre des notaires a ainsi servi de toile de fond géante à la projection d'une trentaine de visuels décalés et animés issus du lexique « Le Droit impertinent ».

PLAN DE COMMUNICATION

- Un communiqué de presse en amont de l'évènement.
- Une campagne de relation presse, ayant notamment permis l'annonce de l'évènement lors du JT sur France 3.
- Une inauguration en présence des auteurs et une séance de dédicace lors du lancement.
- Un Jeu concours sur les réseaux sociaux permettant de gagner des ouvrages dédiés.
- Une campagne d'affichage dynamique dans Caen.
- Des publications sur les réseaux sociaux en amont et pendant l'évènement.



BILAN DE L'ÉVÈNEMENT

En choisissant un mode d'expression décalé, susceptible de capter l'attention de tous, la Chambre est parvenue à désacraliser le vocabulaire juridique. Cette projection géante a rendu le droit plus accessible à un large public, non averti, qui a pu le découvrir de façon ludique et décomplexée. Chaque soir, les spectateurs sont venus toujours plus nombreux assister librement aux projections d'une trentaine de minutes. L'opération a également suscité l'intérêt des passants qui, surpris par la projection, interrompaient leur chemin pour regarder quelques visuels.

Un bilan énergétique modéré et compensé :

Consommation énergétique totale : 78,4 kWh soit 11,48 €.

Émission de CO2 totale : 6,59 kg soit l'équivalent de 43 km en voiture citadine.

Dans le cadre de notre démarche écologique, nous avons reversé à la Fondation Reforest'Action, un don équivalent aux émissions de CO2 de l'opération.